



Union des Maires
du Val d'Oise

12^e Université
des Maires
du Val d'Oise



Cormeilles en Parisis

PROGRAMME

DANIEL FARGEOT

Maire d'Andilly
Président

JEAN-PAUL JEANDON

Maire de Cergy
Secrétaire-général

FRANÇOISE NORDMANN

Maire de Beauchamp
1^{ère} Vice-présidente

PATRICE ROBIN

Maire de Villaines-sous-Bois
Trésorier

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SONT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR ET
VOUS REMERCIENT DE VOTRE CONFIANCE

12ÈME UNIVERSITÉ DES MAIRES DU VAL-D'OISE

VENDREDI 15 OCTOBRE 2021





LE VAL D'OISE, TOUJOURS PLUS DANS L'ÉQUILIBRE AVEC LE CEEVO

Dans l'objectif d'une meilleure solidarité territoriale pour le Val d'Oise, le CEEVO soutient l'implantation d'entreprises et la création d'emplois pour favoriser un meilleur équilibre habitat-emploi sur l'ensemble du département. Ainsi, le CEEVO contribue à faire du Val d'Oise un territoire ouvert à l'innovation, la croissance et l'emploi, car on travaille toujours mieux dans un département où l'on vit bien.

LE CEEVO, DYNAMISEUR DU VAL D'OISE DEPUIS 1973



ENVIE DE REJOINDRE LE VAL D'OISE ?
WWW.CEEVO95.FR



LE CEEVO
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DU VAL D'OISE



Mesdames et Messieurs les Élus, Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs les Agents,
Mesdames et Messieurs les Partenaires,

15 octobre 2021

Quel meilleur moment à retenir que l'Université des maires, la 12^{ème} du nom, pour se retrouver, se réunir, échanger et partager ensemble ! Cette longue, trop longue période sanitaire liée à la pandémie de Covid serait en passe de s'achever !

Nos concitoyens ont su compter sur leurs maires, à la fois protecteurs, responsables et soucieux de leur santé, tout en étant respectueux et appliquant à la lettre les consignes édictées par l'Etat.

Pour nombre d'entre nous, nouvellement élus, ce début de mandature a été d'une extrême complexité dans la gestion au quotidien. L'horizon se découvre enfin pour permettre à chacun de lancer ses projets, de retrouver un dynamisme opérationnel, une volonté d'avancer et de bâtir un avenir prometteur pour ses administrés.

Il est essentiel d'évoquer ensemble devant notre noble institution, les sujets de la vie locale quotidienne et d'émettre les préconisations de bon sens d'élus de terrain que nous sommes pour démontrer à nos gouvernements actuels et à venir, que les maires, ce dernier rempart de la démocratie, doivent être écoutés et surtout entendus !

- Le projet de loi 4D et notamment celui du logement est un dossier prioritaire. En effet, le constat est unanime : il est impossible pour une majorité de communes d'atteindre le taux légal de 25% de logements locatifs sociaux fixé par la loi SRU à l'échéance 2025.

J'ai souhaité, en mars dernier, réunir les présidents d'associations départementales de maires d'Ile-de-France afin de demander la révision, voire même la refonte totale de la loi, mais aussi qu'un Grenelle du logement soit organisé.

- De même dans le cadre du dispositif France services, nous sommes et restons au plus près des territoires pour défendre le service public et particulièrement au cœur de la ruralité. Aux côtés des services de l'Etat et de la DGFiP le retour du service public, via ce guichet unique, reste essentiel. Pour ce faire, les 21 cantons de notre département devraient bénéficier de structures ou de bus labellisés, permettant à chaque Valdoisien d'accéder au dispositif France services en moins de 30 minutes.
- Nous avons porté devant M. le Préfet, le dossier aux noms des élus et avec les élus concernés, la motion contre la voie de neutralisation de l'autoroute A15 au sujet de la mise en œuvre du covoiturage. Les instances gouvernementales ont abandonné le projet en l'état actuel.
- Concernant le plan de relance, les nombreux dispositifs proposés ont permis aux collectivités de participer à la reprise de l'activité économique. Il n'en reste pas moins que les contraintes de calendrier ont pu limiter nombre de communes compte tenu de l'instruction et de l'immédiateté des retours attendus.

Nous recevrons M. Jean CASTEX, Premier ministre et Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental pour un moment de partage sur le plan d'actions pour le Val-d'Oise.

Lors de cette université, nous aurons une pensée pour l'ancien président de l'Union des maires, notre ami Gérard Claudel, qui fut Maire d'Ennery, Conseiller général, Sénateur et Président du PNR. Il nous a quittés au début du printemps.

Un grand merci à l'ensemble des invités qui animeront les échanges, aux élus, aux agents et partenaires économiques, sans oublier M. Yannick BOEDEC, Maire de Corneilles-en-Parisis, qui nous reçoit et nous met à disposition la salle Emy-les-Prés.

Daniel FARGEOT
Président de l'Union des Maires du Val-d'Oise
Maire d'Andilly





Rôle et missions

NOS MISSIONS

DES CONSULTATIONS JURIDIQUES

Une des missions premières de l'Union des Maires est d'apporter du conseil juridique à ses adhérents.

Pour ce faire, deux juristes interviennent au profit des élus des communes, des intercommunalités, des syndicats intercommunaux et ponctuellement des dirigeants d'associations dans tous les domaines de la vie municipale (urbanisme, PLU, délégations, pouvoirs de police du maire, finances, droits de l'opposition, déroulement des élections...).

LES COMMUNES DU VAL-D'OISE SUR LE WEB

Fondé sur le principe de la mutualisation qui permet de diminuer les coûts, mais aussi de rationaliser le temps consacré à la rédaction et l'actualisation des données, grâce notamment au principe de syndication via le flux RSS (informations partagées), chacune des collectivités dispose d'un site unique, répondant à ses propres besoins, à jour et pour un coût moindre.

A ce jour, plus de 60 communes, EPCI et syndicats nous ont fait confiance et plus de 20 sites sont en construction.

DÉSIGNATION D'ÉLUS DANS LES COMMISSIONS

Désignation de maires et d'élus dans de nombreuses commissions institutionnelles (préfecture, conseil départemental, instances nationales).

Pour le seul département, les élus ou représentants de l'Union des Maires siègent dans près de 60 commissions dans l'ensemble des domaines de la vie municipale.

Ils contribuent ainsi par leur présence active à l'élaboration de rapports, d'avis dans de très nombreux domaines touchant au quotidien des valdoisiers.





S MAIRES D'OISE

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PERSONNELLE DES ÉLUS

Au-delà de la responsabilité de la commune, l'Union des Maires propose un contrat d'assurance personnelle du maire et des présidents d'EPCI, négocié auprès de Groupama, adapté qui les protège face aux risques qu'ils encourent à titre personnel dans l'exercice de votre mandat d'élu local. Les élus locaux bénéficient d'un régime de protection qui s'apparente à la « protection fonctionnelle » des agents publics.

Ce dispositif répond à trois types de situation :

- Lorsque l'élu local est victime d'un accident dans l'exercice de ses fonctions,
- Lorsque l'élu ou ses proches subissent des violences ou des outrages résultant de la qualité d'élu local,
- Lorsque l'élu local fait l'objet de poursuites (civiles ou pénales) pour des faits se rattachant à l'exercice de ses

fonctions ou lorsque sa gestion est contrôlée par la chambre régionale des comptes.

Cette protection dite « fonctionnelle » apportée par la collectivité à ses élus ne couvre pas les fautes personnelles détachables de l'exercice des fonctions. C'est pourquoi il est important de contracter une assurance complémentaire – obligatoirement financée sur les propres deniers de l'élu – qui garantira les risques qu'ils encourent à titre personnel dans l'exercice de son mandat. Même si cette dernière n'est pas obligatoire, les risques de poursuite civile, financière et pénale envers les élus sont réels.

L'INFORMATION VERS LES ÉLUS

Sur notre site internet, vous trouvez de nombreuses informations, notamment : les actualités départementales, l'agenda des manifestations, le planning des formations, la carte interactive des communes, des EPCI, des cantons et des circonscriptions. Consultez notre actualité via nos pages Facebook, linkedin ou notre compte Twitter. Nous éditons également l'annuaire des maires, des présidents de communautés de communes et d'agglomérations après chaque élection municipale. La mise à jour se faisant sur notre site pour des raisons pratiques et financières.





Les Formations de l'Union des Maires

<https://uniondesmairesduvaldoise.fr/formations/>

L'Union des Maires du Val d'Oise est le seul organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur, pour le Val d'Oise. Animées par des formateurs expérimentés et illustrées par de nombreux cas pratiques et de mise en situation, nos formations garantissent la transmission d'un savoir-faire directement opérationnel.

Nos formations concernent tous les domaines de l'Administration communale : urbanisme et aménagement, communication, budget et finances locales, marchés publics, intercommunalité, informatique, réseaux sociaux, environnement et développement durable...

QUEL PUBLIC ?

Les maires, adjoints, conseillers délégués et municipaux, membres des conseils départementaux et régionaux, parlementaires, présidents, vice-présidents et délégués communautaires des EPCI à fiscalité propre. Depuis 2010, ces formations sont également ouvertes aux agents territoriaux, statutaires ou contractuels ainsi qu'aux collaborateurs de cabinet.

LIEU

Les formations se déroulent dans nos locaux - 38 rue de la coutellerie à Pontoise. Notre salle de réunion de 14 places assises est équipée d'un tableau numérique. Sur demande, nous organisons des formations en intra (en mairie) pour l'ensemble ou une partie du conseil municipal. Nous consulter pour cela.

EFFECTIFS ET DURÉE

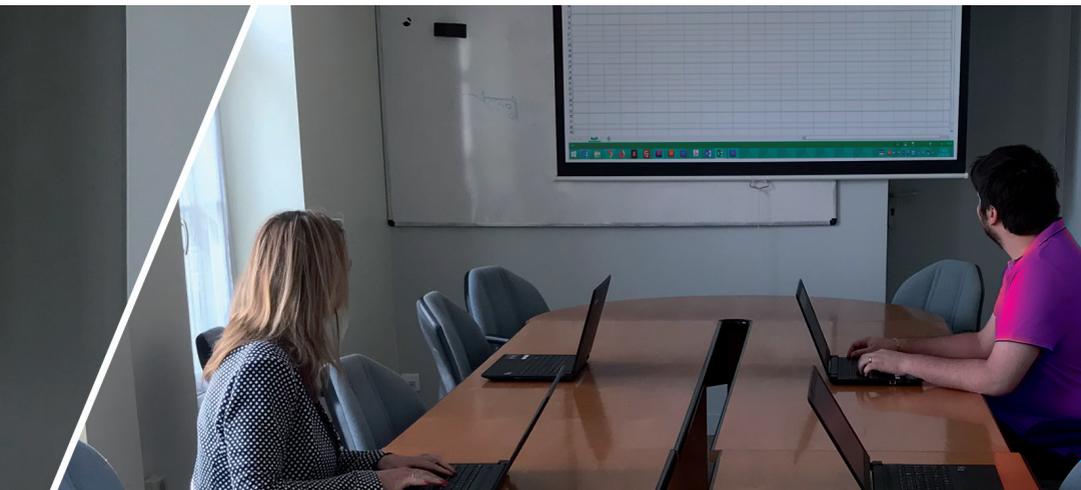
Des groupes de petits effectifs (de dix à quatorze personnes en fonction de la formation) permettent des échanges de qualité.

Une journée de formation compte environ six heures pédagogiques. Elle débute à 9h00 et s'achève à 17h00, afin de libérer les participants en fin de journée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée. Toute préinscription sur notre site internet doit faire l'objet d'une confirmation écrite datée et signée de votre maire. A l'issue de la session, chaque élu se verra remettre une attestation de formation qui lui permettra de faire valoir ses droits auprès de sa mairie et /ou son employeur, Plus amples informations au 01 30 32 64 91 ou sur notre site internet : <http://uniondesmairesduvaldoise.fr>





FORMATION INTRA

Une formation intra est une session organisée avec des élus appartenant à une même collectivité. La formation peut avoir lieu au sein des locaux de la mairie. La formation intra présente un certain nombre d'avantages :

Gain de temps : quand la formation intra se déroule dans les locaux de la mairie, les élus gagnent du temps sur le trajet-

Flexibilité : La commune peut choisir la date de formation en fonction des disponibilités des élus, souvent le samedi matin.

Pertinence : le programme et le contenu de la formation est adapté aux problématiques et attentes des élus et de la commune. Il s'agit d'une formation sur-mesure pour vos collaborateurs

Cohésion : ce type de formation permet de mettre ensemble les élus d'une même collectivité et de favoriser ainsi la cohésion.

Tarifs : Comme pour les élus de manière individuelle, le coût des formations en intra est composé d'une base forfaitaire en fonction de la taille de la commune, auquel se rajoute 30 € par participant.

TARIF POUR UNE DEMI-JOURNÉE

MOINS DE 500 HAB. :	890€
DE 500 À 1000 HAB. :	990€
1000 À 3999 HAB. :	1190€
4000 À 9999 HAB. :	1390€
10 000 HAB ET + :	1590€

TARIF POUR UNE JOURNÉE

MOINS DE 500 HAB. :	1190€
DE 500 À 1000 HAB. :	1390€
1000 À 3999 HAB. :	1590€
4000 À 9999 HAB. :	1790€
10 000 HAB ET + :	1990€

TARIFS ET PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Les tarifs varient entre 130€ et 200€ en fonction du nombre d'habitant de la commune et pour une journée complète. Les tarifs sont majorés de 30% pour les élus des communes non adhérentes. Pour les élus d'autres départements ou pour les particuliers non élus, un tarif forfaitaire de 290 € est appliqué. Conformément au statut de l'élu, les frais de formation sont pris en charge par la collectivité. Ils peuvent également être réglés à titre personnel.

TARIFS (PAR JOUR ET PAR PERSONNE)

Commune de moins de 500 Habitants :	150€
de 500 à 999 habitants :	170 €
de 1 000 à 3 999 habitants :	180 €
de 4 000 à 9 999 habitants :	190 €
Plus de 10 000 habitants :	200 €



12ÈME UNIVERSITÉ DES MAIRES DU VAL-D'OISE

VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

PROGRAMME

8h30 Café d'accueil et ouverture des stands

8h45 Accueil de Jean CASTEX, Premier ministre

9h00 Inauguration de la 12ème Université des Maires du Val-d'Oise

- Jean CASTEX, Premier ministre
- Marie Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise
- Yannick BOEDEC, Maire de Corneilles-En-Parisis, Président de la Communauté d'Agglomération Val-Parisis, Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise
- Daniel FARGEOT, Président de l'Union des Maires du Val-d'Oise, Maire d'Andilly, Rapporteur général de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée

9h05 Intervention de Daniel FARGEOT, Président de l'Union des maires, Maire d'Andilly, Rapporteur général de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée

9h15 Intervention de Jean CASTEX, Premier ministre

9h45 Départ du Premier ministre

9h50 1^{ère} table ronde : Les élus face à la montée de l'insécurité et des incivilités

- Modérateur :
Xavier MELKI, Maire de Franconville, 1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération Val-Parisis, Conseiller Régional d'Ile-de-France.
- Intervenants :
Jean Christophe POULET, Maire de Bessancourt
Guy PARIS, Maire de Sagy
Michel GUIARD, Maire de Boissy-l'Aillerie, Président de la Communauté de Communes Vexin Centre
Jean Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-Bel
Contrôleur général Loïc ALIXANT, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Val d'Oise
Colonel Quentin PETIT, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Val d'Oise

11h00 Intervention des représentants de la Justice, du Val-d'Oise

- **Danièle CHURLET-CAILLET**, Présidente du Tribunal Judiciaire de Pontoise
- **Pierre SENNES**, Procureur près le Tribunal Judiciaire de Pontoise



12ÈME UNIVERSITÉ DES MAIRES DU VAL-D'OISE

VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

PROGRAMME

11h45 > Assemblée générale statutaire

- Rapport d'activités 2020 :

Jean-Paul JEANDON, Secrétaire général, Maire de Cergy, Président de la Communauté d'Agglomération Cergy-Pontoise

- Présentation des budgets des exercices 2020 de l'Union des Maires et du Fonds de Solidarité Intercommunal :

Nadine NINOT, Trésorière-Adjointe, Maire de Marines

12h00 > Présentation des clips des candidats à la Présidence de l'AMF

- **Philippe LAURENT**, Maire de Sceaux (92) Secrétaire-général de l'AMF
- **David LISNARD**, Maire de Cannes (06) Vice-président de l'AMF

12h15 > Cocktail déjeunatoire et rencontre avec les partenaires sur leur stand

14h00 > 2nde table ronde : Développement des territoires et alimentation

- Modérateur :

Patrice ROBIN, Maire de Villaines-sous-Bois, Président de la Communauté de Communes Carnelle-Pays-de-France, Conseiller Départemental du Val-d'Oise

- Intervenants :

Benoît JUSTER, Directeur exécutif de la Semmaris, Directeur de la mission de préfiguration du projet Agoralim

Anthony ARCIERO, Conseiller départemental du Val-d'Oise

Sophie LEQUETTE, Directrice régionale des Ventes Nord Est Elior

Benjamin DEMAILLY, Président du Parc Naturel Régional du Vexin Français

Fabienne AMIACH, Journaliste, Auteure de « Le Potager des grosses légumes »

15h15 > Intervention de Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise.

15h30 > Clôture de la 12ème Université des Maires du Val d'Oise

- **Daniel FARGEOT**, Président de l'Union des Maires, Maire d'Andilly, Rapporteur général de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée



MERCI A NOS PARTENAIRES



FONDATION



MIS S.A.S.



RÈSIDE ÉTUDES



POUR LEUR FIDELITE



PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



12ÈME UNIVERSITÉ DES MAIRES DU VAL-D'OISE VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Venez à la rencontre de la journaliste Fabienne Amiach, qui pourra vous dédicacer sur son stand, son dernier livre et vous réservera le meilleur accueil...

LE POTAGER DES GROSSES LÉGUMES

Fabienne Amiach nous emmène avec elle dans ce livre à l'humour potache sur fond de réalité, écrit avec naïveté et agrément des utopies de l'auteur.

Ce livre est l'occasion de parler des conditions de vie et de travail dramatiques des agriculteurs, de produits chimiques qui envahissent nos assiettes, du métal qui remplace l'homme...

« On a trouvé, en bonne politique, le secret de faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la terre, font vivre les autres. » – Voltaire.

Y a-t-il pour vous un rapport entre les « légumes » et les « grosses légumes » ? Cet essai a pour originalité de mettre en scène des personnages hors du commun, une maraîchère, Mariette, ancienne professeur de philosophie qui cultive son potager très particulier, Marie, une journaliste qui aimerait bien faire le buzz à la télé et certaines de nos personnalités politiques transformées en courgette, poireau, carotte, céleri, betterave, concombre et tomate. Dans ce potager, ce « Jardin secret », les deux femmes tout en binant, semant, cueillant réussiront à faire pousser « toutes sortes de grosses légumes », de DSK à Nicolas en passant par NKM, Ségolène et le père François.

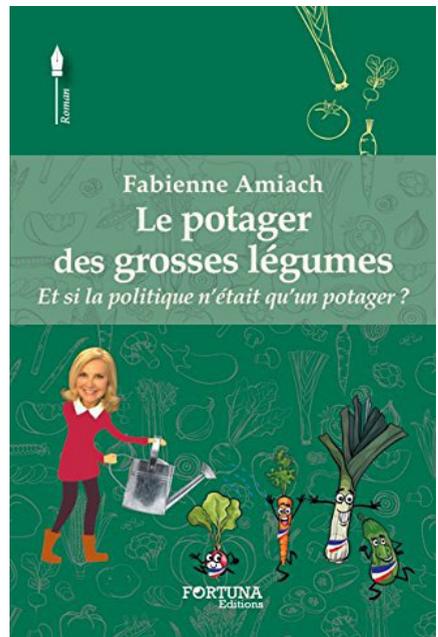
Les deux héroïnes découvriront les secrets et les trésors de la terre et du terreau. Avec l'ombre et la lumière, Fabienne Amiach traite des paradoxes pour écrire un livre très actuel ; tout le monde en prend pour son grade, et surtout les politiques qui n'ont aucune conscience de la dureté de la vie des « petites gens ».

« Je cultive [...] ces éminences grises, ces grosses légumes, ces gens qui nous gouvernent, qui savent tout, sauf le prix de la pomme de terre au kilo. »

F. Amiach.

Et si la politique n'était qu'un potager ?

Fabienne Amiach est journaliste, auteure et engagée dans plusieurs organisations humanitaires.



Source : <https://www.savoirvivrealafrancaise.fr/on-rit-potager/>

